

Mercredi 29 juin 2022
à Pléneuf-Val-André

Bilan positif du Pass *Classes de mer* La Région encourage les séjours de découverte du milieu marin

Stoppées net par la crise sanitaire, les classes de mer ont repris progressivement en 2021 puis 2022. Dans un territoire maritime comme la Bretagne, la Région a jugé prioritaire d'encourager l'organisation de ce type de séjours éducatifs en versant aux établissements une aide financière incitative, le Pass *Classes de mer*, qui en allège le coût global. À l'approche des vacances scolaires, Daniel Cueff, Vice-président à la mer et au littoral, a choisi de se rendre au centre nautique de Pléneuf-Val-André pour y rencontrer les enfants d'une classe de Rennes et leurs encadrants. Ce temps d'échanges a été l'occasion de dresser un bilan, très positif, de ce dispositif de soutien, lancé en 2020, qui permet aux jeunes bretons de se familiariser avec le milieu marin.

Ils ont à peine **6 ans** et vont rentrer en septembre en classe de CP. Les élèves de **Grande Section de l'école maternelle des Gantelles, à Rennes**, sont arrivés cette semaine à **Pléneuf-Val-André**, pour y passer **3 jours**, « **les pieds dans l'eau** ». Une occasion rêvée pour ces jeunes citadins de « s'amariner » et de toucher de près un environnement qu'ils connaissent peu, voire pas du tout. Leur établissement, situé dans le quartier à Maurepas, en « **Réseau Éducation Prioritaire** », a bénéficié cette année de deux Pass *Classes de mer* pour deux séjours de 3 jours chacun (**3 876 € au total**).

Accompagné de **Gaël Le Meur**, élue régionale, Daniel Cueff a rencontré les enfants au retour de leurs activités : **pêche à pied** pour les uns, **visite du port** pour les autres. Ce déplacement a été l'occasion de visiter les locaux du centre nautique, idéalement situé au dessus de la grande plage, et d'échanger avec les enseignants, l'équipe du CNPVA et les éducateurs en milieu marin.

Un budget renforcé de 400 000 €/an

Au centre des discussions, **l'intérêt pédagogique des classes de mer dans la construction de l'enfant**. Pour la Région, le développement pérenne de ces séjours découverte est prioritaire afin de transmettre aux jeunes bretons les bases d'une **culture maritime** qui les aidera, plus tard, à **respecter le littoral, ses usages et ses écosystèmes**, de plus en plus fragilisés.

À ce jour, seulement 10 % de cette population a la chance de partir en classe de mer, entre **6 et 17 ans**, soit 13 000 enfants par an. « *Ce n'est pas assez*, estime le

Vice-président Cueff. *Nous avons donc cherché comment faire croître le nombre de jeunes amenés à vivre cette expérience, unique, au cours de leur scolarité* ».

Au sortir de la crise sanitaire, le dispositif a donc été renforcé, suscitant un vif regain d'intérêt au sein des écoles. Doté aujourd'hui d'un budget de 400 000 € par an, le Pass *Classes de mer* (**30 € maximum par enfant et par jour** pour des séjours **d'au moins 2 nuits**) a permis de lever un frein en allégeant de 25 % en moyenne le coût des séjours (transport, hébergement, restauration, activités).

En 2022, **143 projets** ont pu être financés dans ce cadre, portés principalement par des **écoles primaires** (80 structures). Et l'objectif de la Région a été atteint : **doubler le nombre de bénéficiaires du Pass**,

passés de 3 232 en 2021 à 6 804 en 2022.

À l'heure du bilan, l'aide versée par la Région est de **2 600 €** en moyenne par classe pour un budget global médian de **12 100 € par séjour**. Ce coup de pouce, incitatif pour les organisateurs, a aussi contribué à **relancer l'activité des centres nautiques**, sévèrement mise à mal par l'épidémie de COVID.

Classes de mer bretonnes

3 000 lits dans

30 centres nautiques

Séjour de 4 jours en moyenne

Âge moyen : 10 ans

